

# Chapitre 5

## Bureau du vérificateur général – L'indépendance du VG est affaiblie en raison du manque de ressources

### Contenu

Introduction .....	161
Un résumé de les préoccupations de la VG.....	161
Pourquoi une augmentation budgétaire est-elle nécessaire ?.....	165
Quels travaux ne sont pas effectués en raison du manque de financement du bureau du VG ?.....	166
Comment nous comparons-nous ?.....	168
Pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick devraient-ils se préoccuper du manque de financement du bureau du VG ?.....	171
Conclusion.....	172

# Bureau du vérificateur général

## – L'indépendance du VG est affaiblie en raison du manque de ressources

### Introduction

**5.1** Pratiquement chaque bureau et ministère du gouvernement éprouve des difficultés à financer adéquatement les programmes et les services. De même, le Bureau du vérificateur général (VG) rencontre aussi des défis budgétaires importants depuis bon nombre d'années avec les gouvernements successifs. Le budget de 2018-2019 du Bureau du VG s'établit à 2,3 millions de dollars avec un effectif de 26 membres du personnel.

*Le sous-financement du bureau du VG a atteint un seuil critique*

**5.2** Cependant, le sous-financement chronique de mon bureau a atteint un seuil critique étant donné l'expansion constante du gouvernement.

*La vérificatrice générale est effectivement empêchée de s'acquitter du mandat du bureau*

**5.3** À mon avis, mon bureau n'est pas financé pour effectuer suffisamment de travaux d'audit pour les contribuables du Nouveau-Brunswick compte tenu de la taille du gouvernement et de ses activités. Actuellement, je suis effectivement empêchée de m'acquitter du mandat du bureau.

**Un résumé de les préoccupations de la VG**

**5.4** La pièce 5.1 présente un résumé de mes préoccupations.

Pièce 5.1 – Résumé des préoccupations de la VG

## L'indépendance du VG est affaiblie en raison du manque de ressources

### Pourquoi est-ce important ?

- Le sous-financement chronique du Bureau du VG a atteint un seuil critique étant donné l'expansion constante du gouvernement.
- L'actuelle VG et les anciens VG du Nouveau-Brunswick ont demandé des augmentations budgétaires.
- Un manque de budget réduit la capacité du VG de s'acquitter de son mandat et en affaiblit l'indépendance.
- Le gouvernement dispose du contrôle effectif du budget du Bureau du VG et, par conséquent, il limite ce que le Bureau du VG peut auditer et aussi combien de travaux il peut exécuter.
- Les autres VG au Canada sont dans la même situation dans un sens général; cependant, leurs budgets n'ont pas été limités comme ici au Nouveau-Brunswick.

## Les préoccupations de la VG

### Pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick devraient-ils se préoccuper du manque de financement du bureau du VG ?

- Le Bureau du VG est le seul bureau ayant le pouvoir et l'accès pour examiner le gouvernement (hors du système judiciaire).
- La situation actuelle indique un manque de transparence et ne sert pas les besoins de ses citoyens et citoyennes pour un examen transparent des décisions et du rendement du gouvernement.
- Le processus qui est censé protéger les intérêts des contribuables et tenir le gouvernement responsable de la gestion des fonds publics ne fonctionne pas.

### Pourquoi une augmentation budgétaire est-elle nécessaire ?

- Le VG est effectivement empêché de s'acquitter de son mandat. Les travaux nécessaires ne peuvent pas être effectués.
- Une étendue des travaux d'audit suffisante des activités du gouvernement ne peut être atteinte.

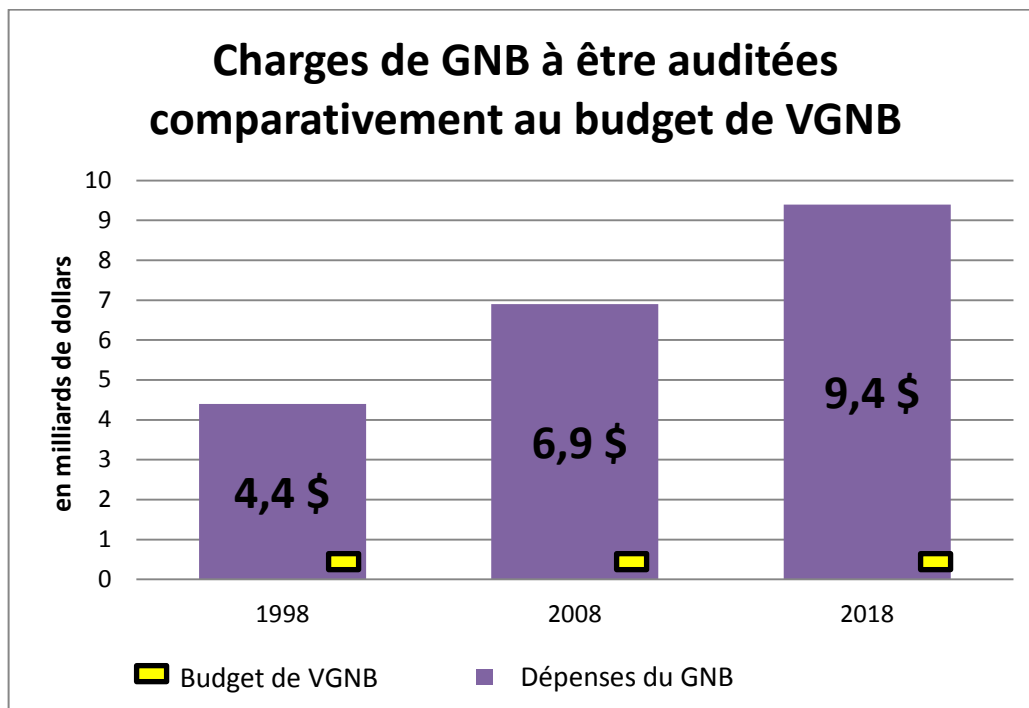
### Comment le Nouveau-Brunswick se compare-t-il aux autres provinces ?

- Le budget du VG de 2,3 millions de dollars pour 2018-2019 est le plus petit au Canada (sauf pour l'Î.-P.-É.).
- Seulement 2,80 \$ par résident en 2018 sert à financer le Bureau du VG (N.-É. = 4,06 \$; T.-N.-L. = 7,36 \$)
- La plus petite augmentation budgétaire nécessaire pour que le VG du N.-B. égalise les autres provinces = 1 million de dollars

### Quels travaux ne sont pas effectués ?

- Aucun audit de performance effectué dans de nombreux ministères et sociétés de la Couronne au cours des cinq dernières années.
- Absence d'audit de nouvelles sociétés de la Couronne et de nouveaux accords avec des tiers qui offrent des services gouvernementaux, tels que Vestcor, Cannabis NB, Medavie (extra-mural).

Pièce 5.2 – Dépenses du GNB à être auditées par rapport au budget du VGNB – 1998-2018



	1998	2008	2018
Dépenses gouvernementales à être auditées (en dollars)	4,4 milliards	6,9 milliards	9,4 milliards
Budget du VGNB (en dollars)	1,6 millions	1,9 millions	2,1 millions

Pièce 5.3 – Budgets et demandes budgétaires de la VG des cinq derniers exercices

	2018-2019*	2017-2018**	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Budget de la VG	2,3 millions	2,1 millions	2,1 millions	2,1 millions	2,1 millions
Demandes budgétaires de la VG	250 000	500 000	Financement pour Atcon	100 000	386 000
Augmentation réelle du budget	<u>125 000</u>	<u>Refusé</u>	<u>Refusé</u>	<u>Refusé</u>	<u>Refusé</u>

\* Pour 2018-2019, la VG a demandé 250 000 \$ pour chacun des quatre prochains exercices.

\*\* Pour 2017-2018, la VG a demandé 500 000 \$ pour chacun des deux prochains exercices.

**Demandes budgétaires  
antérieures**

**5.5** La pièce 5.2 montre que le financement du VG n'a pas suivi les augmentations de la taille des activités du gouvernement. Sur une période de 20 exercices allant de 1998 à 2018, la taille des activités gouvernementales a plus que doublé et a largement dépassé la faible croissance du budget de mon bureau. Plus précisément, la taille des activités gouvernementales que mon bureau est chargé d'auditer s'est accrue de 5 milliards de dollars mais le budget du VG a augmenté de seulement 500 000 \$.

***Les demandes budgétaires  
de la VG pour les cinq  
derniers exercices ont été  
refusées***

**5.6** La pièce 5.3 présente l'historique des budgets et des demandes budgétaires de mon bureau pour les cinq derniers exercices. Il est important de souligner que les anciens vérificateurs généraux ont constamment demandé des fonds supplémentaires pour le Bureau. Cette pièce montre aussi que toutes les demandes budgétaires de mon bureau pour les cinq derniers exercices ont été refusées.

**5.7** Pour 2018-2019, mon bureau a eu la chance de recevoir une légère augmentation budgétaire de 125 000 \$. Même si le montant de la hausse n'était pas près de ma demande de financement de 1 million de dollars sur quatre exercices (250 000 \$ dans chacun des quatre prochains exercices), l'augmentation était une légère amélioration par rapport aux exercices antérieurs. Par exemple, au cours des quatre exercices précédents (2014-15 à 2017-18), aucune augmentation du budget n'a été accordée.

**Comment fonctionne le  
système actuel**

**5.8** Bon nombre de pièces et de tableaux inclus dans le présent chapitre figuraient dans un exposé budgétaire que j'ai fait au Comité d'administration de l'Assemblée législative le 12 décembre 2017.

**5.9** Le Comité d'administration de l'Assemblée législative est un groupe de députés représentant les trois partis politiques qui est chargé de fonctions de surveillance administrative pour l'Assemblée législative. À titre de fonctionnaire de l'Assemblée législative (et non comme ministre), il convient que la demande budgétaire de mon bureau soit présentée par l'intermédiaire de ce comité.

***Le gouvernement possède la capacité inhérente de limiter les travaux du bureau du VG par le processus budgétaire***

**5.10** Toutefois, la composition et le fonctionnement de ce comité sont tels que le gouvernement a le « dernier mot » à propos de la taille du budget de mon bureau. Comme mon bureau audite le gouvernement, cette situation présente un conflit inhérent. Effectivement, le gouvernement contrôle le budget de mon bureau et, par conséquent, limite ce que mon bureau peut auditer (en ce qui concerne des projets de grande taille ou complexes) et, ultimement, combien de travaux nous pouvons effectuer.

*Pièce 5.4 – Budgets annuels des bureaux de VG de provinces comparables (en millions de dollars)*

	2013-2014	2014- 2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
N.-B.	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,3
Î.-P.-É.	1,8	1,8	2,1	2,0	2,1	2,1
N.-É.	3,7	3,8	3,9	3,8	3,9	4,2
T.-N.-L.	3,4	3,6	4,0	3,9	3,9	3,8
SK	7,9	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2
MB	6,9	6,9	6,9	7,1	7,2	7,3

**5.11** Les autres VG sont dans la même situation dans un sens général; cependant, comme le montre la pièce 5.4, leurs budgets n'ont pas été limités comme ici au Nouveau-Brunswick.

***Le modèle utilisé pour financer l'audit d'Atcon ne peut et ne doit pas constituer la norme***

**5.12** Dans un cas antérieur, lorsqu'un important projet d'audit (p. ex. Atcon) a été mené, j'ai pris la décision d'effectuer l'audit en dépit des restrictions budgétaires en raison de l'importance et de l'intérêt de ces travaux. Par conséquent, mon bureau a dépassé son budget d'environ 200 000 \$ en 2016-2017. Cette situation ne peut et ne doit pas constituer la norme. Mon bureau a besoin d'être financé suffisamment de manière soutenue.

**Pourquoi une augmentation budgétaire est-elle nécessaire ?**

**5.13** J'estime qu'une partie de la valeur de mon bureau pour l'Assemblée législative et les contribuables du Nouveau-Brunswick repose sur notre rôle de tenir le gouvernement responsable de ses actions et de rendre compte du rendement et des dépenses du gouvernement.

***Le bureau du VG n'est pas en mesure d'obtenir une étendue des travaux d'audit suffisante avec le niveau de financement actuel***

***Les gouvernements successifs ont effectivement empêché le bureau du VG de s'acquitter de son mandat***

**Quels travaux ne sont pas effectués en raison du manque de financement du bureau du VG ?**

***Aucun audit de performance effectué dans certains ministères au cours des cinq dernières années***

**5.14** À titre de « chien de garde » pour la reddition de comptes et les dépenses gouvernementales, le public s'attend à ce que mon bureau s'acquitte adéquatement de son rôle en ayant une étendue des travaux d'audit suffisante. Néanmoins, selon la situation actuelle, mon bureau n'est pas en mesure d'obtenir une étendue des travaux d'audit suffisante.

**5.15** En effet, les gouvernements successifs peuvent empêcher mon bureau, et l'ont effectivement fait, de s'acquitter de son mandat en ne le finançant pas convenablement. Le but de mon bureau est de servir l'Assemblée législative et les citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick et nous ne disposons pas de ressources suffisantes pour le faire.

**5.16** Il existe un bon nombre d'importants projets qui ne sont pas effectués en raison d'un manque de budget. Les éléments mentionnés ci-dessous font partie du raisonnement qui nous amène à conclure que le mandat du bureau a été entravé :

- aucun audit de performance effectué dans certains ministères au cours des cinq dernières années;
- aucun audit de performance effectué dans certaines sociétés de la Couronne au cours des cinq dernières années;
- absence d'audit de nouvelles entités et de nouveaux accords avec des tiers;
- le fait de ne pas établir des recommandations en matière d'inefficacités et de gestion des risques;
- le fait de ne pas effectuer un suivi approfondi des recommandations des années antérieures.

Vous trouverez de plus amples renseignements dans les paragraphes qui suivent.

**5.17** Il existe un certain nombre de ministères et d'organismes du gouvernement pour lesquels nous n'avons pas été en mesure d'effectuer un audit de performance au cours des cinq dernières années, comme les universités; Organisation des mesures d'urgence; Éducation postsecondaire, Formation et Travail; Tourisme, Patrimoine et Culture; Affaires intergouvernementales; et Affaires autochtones. Pour les plus grands ministères, tels que l'Éducation ou la Santé,

l'étendue d'audit est minimale.

***Aucun audit de performance effectué dans certaines sociétés de la Couronne au cours des cinq dernières années***

**5.18** Il y a également un certain nombre de sociétés de la Couronne pour lesquelles nous n'avons pas effectué un audit de performance au cours des cinq dernières années, dont : Alcool NB, la Commission des services financiers et des services aux consommateurs, les deux collèges communautaires, la Société de développement régional, Ambulance Nouveau-Brunswick, etc.

***Manque de ressources pour auditer les nouvelles entités et les nouveaux accords avec des tiers***

**5.19** En outre, on compte de nouvelles entités ainsi que de nouveaux accords et arrangements avec des tiers pour lesquels nous avons besoin d'assurer une étendue des travaux d'audit suffisante. Ceci ne peut être accompli dans le cadre de l'enveloppe budgétaire existante. Exemples : Vestcor, Cannabis NB, Medavie (extra-mural).

***VG réduit à seulement 3 à 5 audits de performance par année***

**5.20** Nous sommes réduits et limités à seulement 3 à 5 audits de performance par année en raison du manque de ressources. Cependant, nous croyons que le public s'attend à ce que nous sommes en mesure d'assurer une étendue des travaux d'audit raisonnable dans tous ces domaines.

***Les possibilités d'économies de coûts identifiées demeurent sur notre liste de projets en suspens***

**5.21** Nous avons également constaté un certain nombre de possibilités d'économies de coûts dans le cadre de nos travaux et lorsque le gouvernement met en œuvre nos recommandations. Ils demeurent sur notre liste de projets en suspens que nous ne pouvons pas pourvoir en raison d'un manque de budget.

***Manque de ressources pour effectuer un suivi approfondi des recommandations des exercices antérieurs***

**5.22** Nos ressources sont insuffisantes pour effectuer un travail de suivi adéquat sur la mise en œuvre des recommandations des années antérieures. Si nous disposons de ressources pour entreprendre davantage de travaux de suivi, cela pourrait vraisemblablement encourager la mise en œuvre des recommandations.

***Manque de ressources pour présenter des rapports régulièrement dans des domaines importants des activités du gouvernement***

**5.23** Nos ressources ne sont pas suffisantes pour présenter des rapports régulièrement aux députés et aux contribuables dans des domaines importants des activités du gouvernement. Nous croyons que les gens du Nouveau-Brunswick seraient mieux servis par des audits plus fréquents portant sur les plus grands ministères où



des fonds importants sont dépensés.

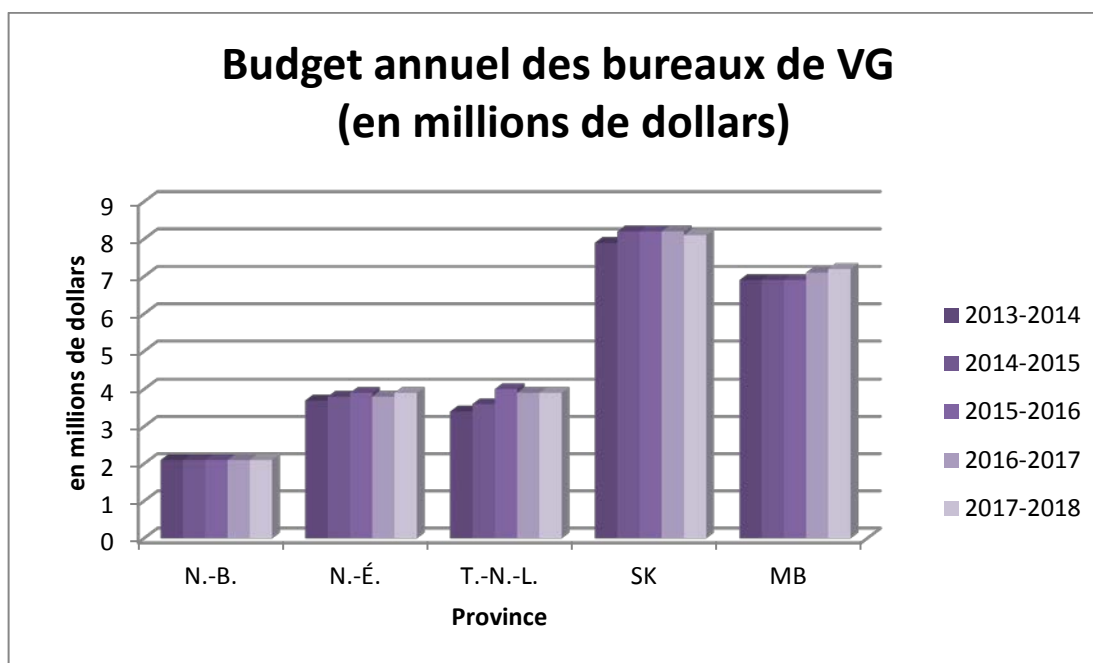
**Manque de ressources pour effectuer des audits d'états financiers et des audits informatiques sur notre liste de projets en suspens**

**5.24** Il y a aussi des audits d'états financiers et des audits informatiques sur notre liste de projets en suspens que nous ne pouvons pas effectuer à cause du manque de budget. La sécurité et les systèmes informatiques sont des domaines de risque importants pour la province.

**Comment nous comparons-nous ?**

**5.25** La pièce 5.5 montre les montants de budget annuel du bureau du VG pour le Nouveau-Brunswick et certaines autres provinces pour les cinq derniers exercices.

Pièce 5.5 – Budget annuel des bureaux de VG pour des provinces comparables (en millions de dollars)

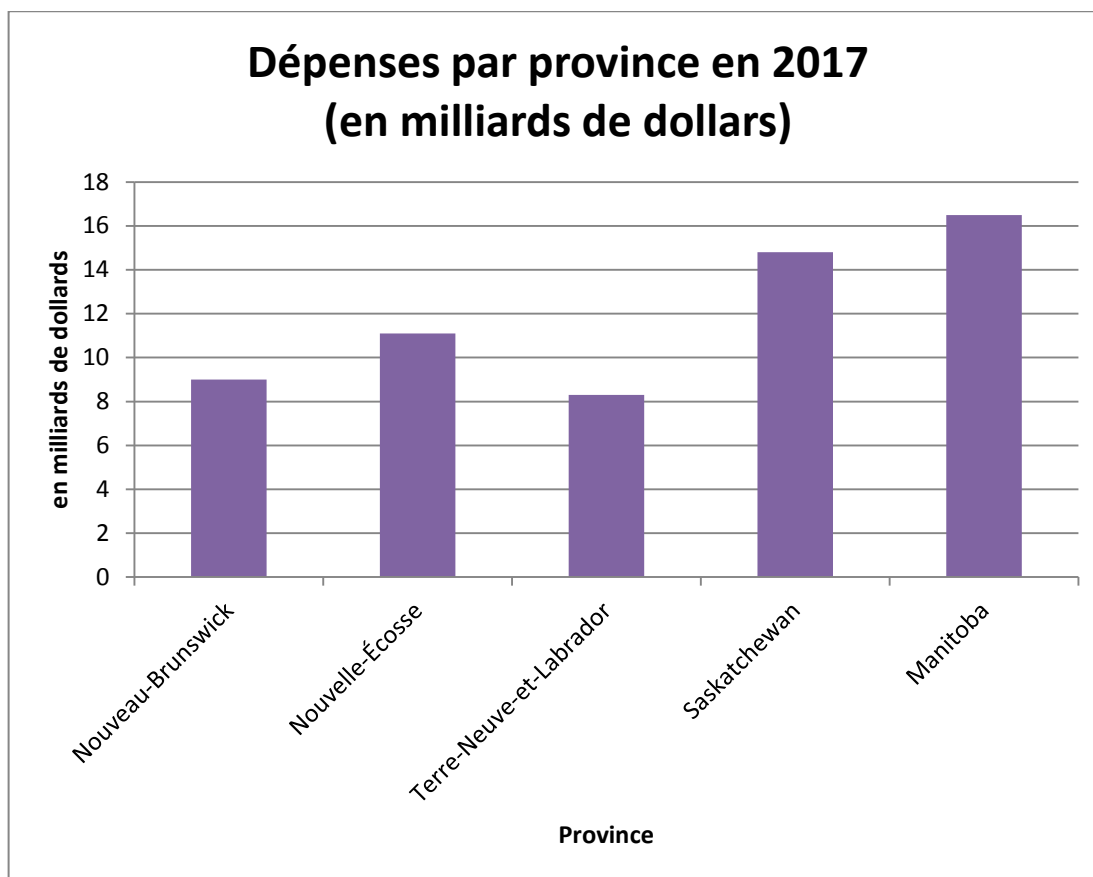


**5.26** La pièce 5.6 montre les dépenses correspondantes par province. Avec ces informations, une comparaison peut être faite entre les dépenses gouvernementales qui exigent des travaux d'audit aux budgets annuels des bureaux de VG.

**Le financement de mon bureau n'est pas suffisant pour la taille des activités du gouvernement**

**5.27** Tandis que le Nouveau-Brunswick se situe au dernier rang en matière de financement des bureaux des VG, les dépenses du gouvernement qui doivent être auditées sont très élevées par rapport à celles de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

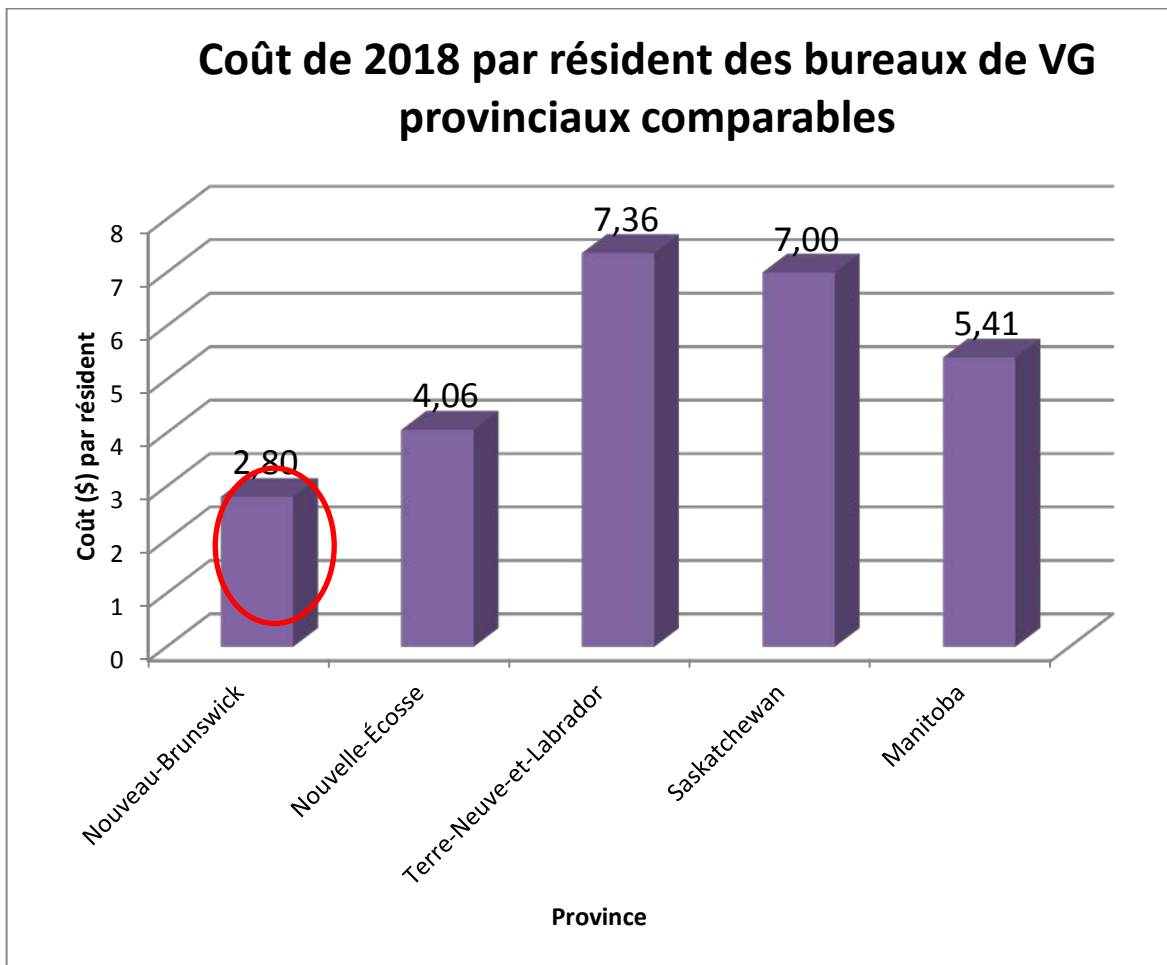
Pièce 5.6 – Dépenses par province (en milliards de dollars)



*La VG du Nouveau-Brunswick se situe au dernier rang en matière du coût par résident par rapport aux provinces comparables*

**5.28** La pièce 5.7 présente le coût par résident des bureaux provinciaux des VG comparables. À 2,80\$ par résident, le Nouveau-Brunswick se situe au dernier rang par rapport aux provinces comparables pour le financement et soutien de son bureau du VG.

Pièce 5.7 – Coût de 2018 par résident des bureaux de VG provinciaux comparables

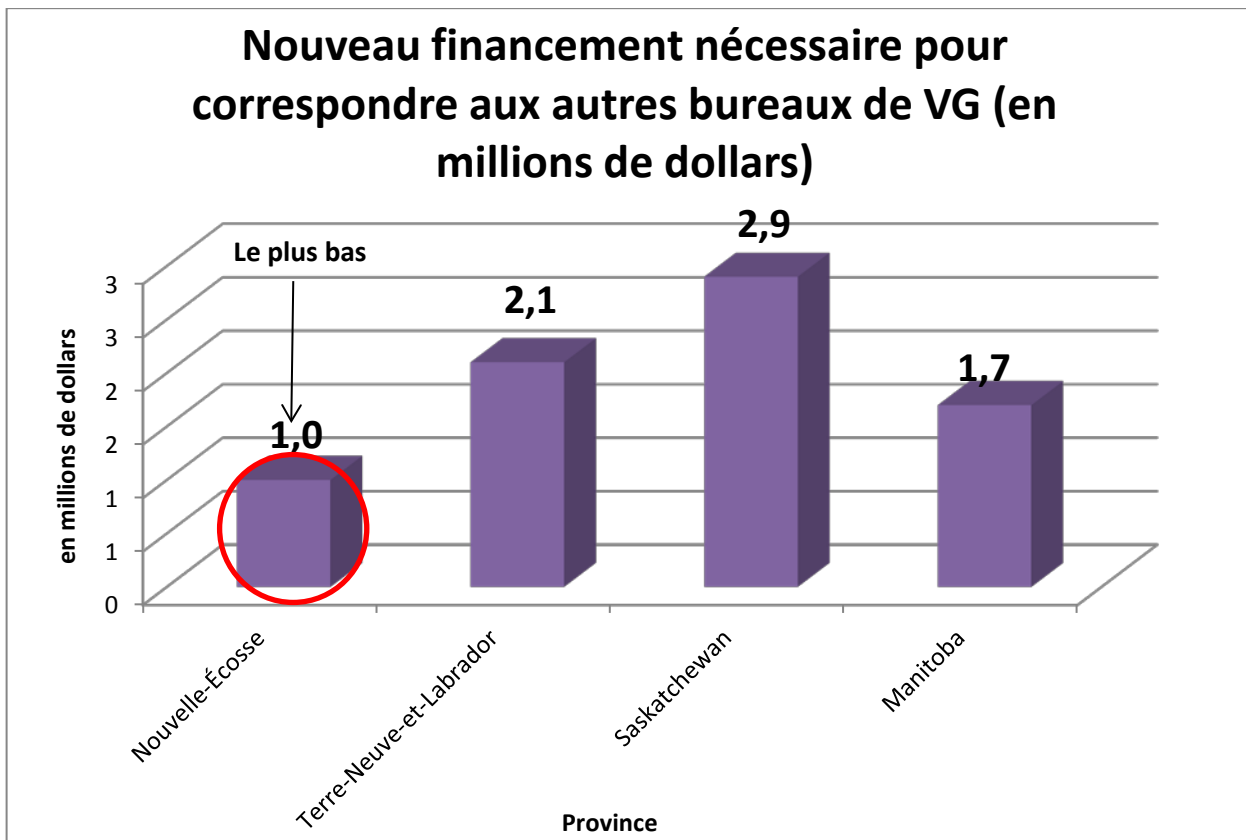


**Comment régler notre budget?**

**5.29** Une augmentation de 1 million de dollars sur quatre ans du budget annuel de mon bureau contribuerait à rétablir l'équité, l'équilibre et la justice, en plus de nous permettre de mieux répondre aux exigences du mandat et aux attentes des Néo-Brunswickois.

**5.30** La pièce 5.8 illustre qu'une augmentation de 1 million de dollars sur quatre exercices permettrait au moins la parité avec la Nouvelle-Écosse sur le plan du financement de mon bureau relatif à la taille du gouvernement.

Pièce 5.8 – Nouveau financement nécessaire pour correspondre aux autres bureaux de VG (en millions de dollars)



\*par rapport aux chiffres budgétaires de 2017-18.

**Pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick devraient-ils se préoccuper du manque de financement du bureau du VG ?**

5.31 Dans le système de gouvernement Westminster que nous avons au Canada et au Nouveau-Brunswick, le bureau du VG n'est pas un ministère du gouvernement. Mon bureau sert le public et les députés élus comme un bureau législatif. C'est une distinction importante, car mon bureau fait rapport à l'Assemblée législative et aux contribuables du Nouveau-Brunswick à l'égard de la reddition de comptes et du rendement du gouvernement.

*Le processus pour tenir le gouvernement responsable ne répond pas aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick*

*Pratiquement aucune autre entité n'a le même pouvoir de contraindre le gouvernement à présenter des éléments probants et des explications*

## **Conclusion**

**5.32** Si mon bureau n'est pas financé à un niveau approprié, il ne peut pas bien remplir son rôle. Le processus pour tenir le gouvernement responsable de sa gestion des fonds publics ne répond pas aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick, car les programmes gouvernementaux importants ne font pas l'objet d'un audit fréquent et régulier avec des rapports destinés au public.

**5.33** Les gens du Nouveau-Brunswick devraient être préoccupés, car si mon bureau n'est pas financé pour tenir le gouvernement responsable, il n'y a pratiquement aucune autre entité (hors du système judiciaire) qui a le même pouvoir de contraindre le gouvernement à présenter des éléments probants et des explications.

**5.34** Les citoyens et citoyennes tirent des avantages de notre bureau en raison de notre manière de promouvoir la transparence et l'établissement de rapports destinés au public. Les gens du Nouveau-Brunswick sont bien servis en ayant un Bureau du vérificateur général fort et indépendant qui dispose de ressources suffisantes pour bien auditer les activités du gouvernement.

**5.35** Je crois que la valeur que mon bureau a apportée aux contribuables et à la province en formulant des recommandations sur des questions difficiles et complexes est manifeste dans des dossiers comme l'évaluation foncière, Atcon et la remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau d'Énergie NB. Ils démontrent tous comment mon bureau soumet des recommandations en matière d'économies de coûts et d'atténuation de risques.

**5.36** Les gens du Nouveau-Brunswick doivent être conscients que même s'il y a peut-être une attente du public que nous nous acquittions de notre rôle, nous n'avons pas une étendue des travaux d'audit suffisante. En outre, le « chien de garde » qui surveille est soumis aux décisions de financement qui sont prises par le gouvernement que nous surveillons. Je crois qu'il est important pour le public de comprendre que, à mon avis, mon bureau ne dispose pas de ressources suffisantes pour accomplir le travail qu'il compte que nous faisons.

***Le mandat du bureau est effectivement réduit à un moment où je croie que le public a besoin le plus de mon bureau***

**5.37** Il faut un véritable changement dans ce système de financement qui ne fonctionne pas et je m'en voudrais de ne pas informer le public et l'Assemblée législative sur la manière dont le mandat de mon bureau est effectivement réduit à un moment où je croie que le public a besoin le plus de mon bureau.

***Aucun signe de changement important***

**5.38** J'ai espéré depuis le début de mon mandat de dix ans de vérificatrice générale le 1<sup>er</sup> décembre 2010 que le problème du budget de mon bureau serait abordé. Le temps passe rapidement et cet espoir s'estompe. Il n'y a aucun signe des changements si désespérément nécessaires.